FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1911

N° 412

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE PAR

BASTHARD-BOGAIN

De la Faculté de Paris
Année 1911.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA PESTE EN FRANCE

AU XIVe SIÈCLE

Président : Gilbert BALLET, *Professeur*.

PARIS
IMPRIMERIE LEVE
17, RUE CASSETTE
1911

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen.................... **M. LANDOUZY**

PROFESSEURS :	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	CH. RICHET
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et chimie générale	GAUTIER
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL N...
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	PIERRE MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	HARTMANN
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	MARFAN
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	THOINOT
Histoire de la médecine et de la chirurgie	CHAUFFARD
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	HAYEM GILBERT DEBOVE LANDOUZY
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	GILBERT BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	DEJERINE
Clinique chirurgicale	PIERRE DELBET QUENU RECLUS SEGOND
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN
Clinique d'accouchements	BAR PINARD RIBEMONT-DESSAIGNE
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	A. ROBIN

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

MM.
BALTHAZARD
BERNARD
BRANCA
BRINDEAU
BROCA (ANDRÉ)
BRUMPT
CAMUS
CARNOT
CASTAIGNE
CHEVASSU
CLAUDE
COUVELAIRE

MM.
DESGREZ
DUVAL (PIERRE)
GOUGEROT
GREGOIRE
GUENIOT
GUILLAIN
JEANNIN
JOUSSET (ANDRÉ)
LABBÉ (MARCEL)
LANGLOIS
LAIGNEL-LAVASTINE

MM.
LECENE
LENORMANT
LEQUEUX
LŒPER
MACAIGNE
MAILLARD
MORESTIN
MULON
NICLOUX
NOBECOURT
OKINCZYC
OMBREDANNE

MM.
PROUST
RATHERY
RETTERER
RICHAUD
ROUSSY
ROUVIERE
SCHWARTZ
SICARD
TERRIEN
TIFFENEAU
ZIMMERN

Par délibération, en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AVANT-PROPOS

L'épidémie actuelle de peste en Mandchourie nous a suggéré l'idée de tracer un tableau de la peste en France au XIV[e] siècle. Ce n'est pas une œuvre inédite que nous entreprenons puisque nombre d'historiens parmi lesquels nous citerons MM. Hecker de Berlin, Ozanam, Sprengel, Philippe, etc., nous ont laissé une description aussi vivante que terrible des ravages de la fameuse peste de 1348. Mais il nous a semblé qu'en limitant notre travail à la France seule, le cadre plus restreint de cet ouvrage nous permettrait de pénétrer plus avant dans l'étude locale de nos diverses provinces et d'offrir aux médecins français une description plus réelle et plus sensible des souffrances de nos ancêtres.

Nous commençons par l'exposé sommaire de l'état de la France au XIV[e] siècle; tableau lugubre entre tous et tel que peu d'époques de l'histoire peuvent lui être comparées; époques où les fléaux réunis de la guerre et de la famine avaient magnifiquement préparé le peuple à l'explosion et à la propagation des maladies épidémiques.

Nous suivrons ensuite la marche du fléau dans nos diverses provinces; nous verrons avec quelle violence il y a exercé ses ravages; nous marquerons ses réveils à intervalles réguliers dans différentes localités, et à la faveur des données scientifiques actuelles, nous tâcherons d'en donner une explication aussi plausible que possible.

Les accès de fureur mystique auxquels la peste donna nais-

sance nous arrêteront aussi quelques instants. Faut-il voir dans ce délire populaire le fruit brutal de l'ignorance et de la superstition ou bien, au contraire, ne considérer dans ces événements qu'un phénomène psychologique où la psychiatrie trouverait son compte et la philosophie de magnifiques développements dans l'interprétation de l'instinct de conservation.

De quelles armes usèrent nos devanciers dans la lutte contre la peste et sur quelles théories appuyèrent-ils sa pathogénie, c'est ce qui fera l'objet du dernier chapitre.

Dans l'espoir d'avoir offert au lecteur un travail sinon absolument nouveau, tout au moins intéressant par certains côtés, nous le prions d'user d'indulgence pour ses imperfections et de n'avoir égard qu'aux sentiments de gratitude dont l'auteur a voulu faire preuve envers ses Maîtres de la Faculté et des hôpitaux.

Ce nous est un honneur, en effet, en écrivant cette thèse, d'adresser nos remercîments et l'hommage de notre reconnaissance à nos Maîtres de Paris qui nous ont initié à l'art de la médecine. Conscient de l'obligation qu'ils nous ont créée, nous nous efforcerons de nous souvenir de leurs bons exemples et de leurs conseils dans la pratique des devoirs professionnels.

Nous tenons enfin à adresser ici l'expression de notre vive reconnaissance à M. le professeur Gilbert Ballet qui a bien voulu accepter la présidence de notre thèse.

CHAPITRE PREMIER

Description sommaire de l'état de la France au XIVe siècle.

Une charte du prieuré de Jouhe, écrite en 1375, nous dépeint de façon saisissante l'état lamentable du comté de Bourgogne qui était celui de toute la France à cette époque, et elle nous en donne les raisons : « La cause, ce sont les guerres qui hont esté faictes au comté de Bourgoigne par nos seigneurs grands et petits, la cause, ce sont les mortalités que par plusieurs fois hont bien abéissié et diminué le puèble et les gaignours, par quoy les terres et les meix sont demeurés en ruyne et en dessart, et enfin les grandes compagnies qui du temps passé ont fait si grand dommaige, tel que moult de gens et moult dou puèble de Bourgogne hont été périllé de corps, et moult s'en sont allez fuer du pays. »

La guerre, la famine et le brigandage avaient, en effet, réduit le peuple à un état de misère telle que le récit en fait frissonner. La guerre d'abord, la guerre telle qu'on la pratiquait au moyen âge, c'est-à-dire avec des pratiques qui évoquent les invasions des Barbares. Nous sommes au débu de la guerre de Cent-Ans. En 1337, éclatent les hostilités entre les rois de France et d'Angleterre. En 1339, Edouard III rassemble à Bruxelles une vingtaine de mille hommes, tant Anglais qu'Allemands et Brabançons, et envahit la Flandre et le Hainaut. Le roi d'Angleterre lui-même, dans une lettre à son fils en date du 1er novembre, trace le « programme » de son excursion. « Le lundy en la veille Saint Matheu si passâmes hors de Valaciens et mesme le jour commencz a homme a ardoir en Cambrésin, et arderont tut la semaigne suaunt illesques, issint que celle pais est mult nettement destruit,

comme de blecz et de bestaille et d'autres biens. Le samady suaunt, venismes à Markeyngne q'est entre Cambré et France et commencz à homme d'ardoir dedeinz France mesme le jour... Si teinsmes toutz jours nostre chemyn avaunt, noz gentz ardauntz, destruantz communément en large de XII lieues a XIIII de païs. »

Quatre ans après, le doyen et le chapitre de Saint-Géry exposent au pape Clément VI que pendant la dernière guerre, des douze hameaux d'où ils tiraient leurs revenus, un et demi seulement est resté, les autres ont été brûlés et dévastés.

On conçoit qu'en ce temps, où les moyens de communication n'existaient pas, le service de l'intendance était particulièrement difficile pour approvisionner les armées, on recourait aux procédés les plus expéditifs, et ces bandes indisciplinées ne résistaient pas au plaisir de piller et de détruire. « Toujours couraient ses maréchaux, avant, exilant et gastant tout autour d'eux, et refreschissaient l'ost de nouvelles pourvéances. »

Aussi bien, la guerre est partout. En 1341, s'ouvre la guerre de succession de Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort, guerre qui doit se prolonger vingt-trois ans. En 1345, le comte de Derby, lieutenant d'Edouard III, ouvre sa campagne en Guyenne. En 1346, Jean, duc de Normandie, marche contre lui et met le siège devant Aiguillon, près d'Agen. Froissart estime son armée à 100.000 hommes. Tous les faubourgs furent saccagés. Les pourvoyeurs de l'armée poussaient jusqu'au fond de Rouergue réquisitionner des bestiaux; le 20 août, il lève le siège faute de vivres. Derby le suit et prend Poitiers. « Toutz ceaux de la ville furent pris ou morts », la majeure partie de la ville fut brûlée.

En 1346, Edouard III descend en Normandie; le 18 juillet, il entre en campagne, pille et brûle Valognes. Godefroy de Harcourt, qui connaissait le pays, fut le guide et l'éclaireur de l'armée anglaise. Avec une troupe de cinq cents armures de fer et deux mille archers, il chevauchait du côté droit de l'armée en pénétrant jusqu'à une distance de six à sept lieues dans l'intérieur du pays, « ardant et pillant «, comme dit Froissart, lequel ajoute « qu'ils trouvaient le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de blé, les maisons remplies de toutes richesses, riches bourgeois, chars,

charrettes et chevaux, pourceaux, brebis et moutons, et les plus beaux bœufs du monde qu on nourrit en ce pays. Ils en prirent à volonté, emmenant le butin au camp du roi ». Le 16 août, les Anglais franchissent la Seine à Poissy pour entrer en Beauvoisis. Cette campagne aboutit à la bataille de Crécy, le 29 août 1346, où 32.000 Anglais mirent en déroute l'armée française de 70.000 hommes, puis au siège et à la prise de Calais, le 4 août 1347.

En Lorraine, il existe aussi de violentes hostilités entre les citoyens de Toul et l'évêque et les chanoines.

Des villes entières comme Remoncourt, furent brûlées et presque détruites.

En Franche-Comté, la guerre sévit entre le comte de Montbéliard et le sire de Neuphâtel.

De temps immémorial, la guerre existe entre les princes du Dauphiné et les princes de Savoie et leurs bandes armées ravagent réciproquement leurs terres.

Comme si les malheurs de la guerre ne suffisaient pas à la ruine du pays, un fléau peut-être plus terrible encore allait fondre sur la France. Le prince de Galle, après une chevauchée à travers le Languedoc et le centre de la France rencontre le roi Jean à Poitiers et remporte sur lui une victoire célèbre.

Sur les instances du Pape Innocent VI, une trêve de deux ans, est conclue à Bordeaux, le 23 mars 1357 « pour la révérence de Dieu, de notre Saint-Père, et de la Sainte Eglise romaine » l'Angleterre licencia ses troupes dont elle n'avait plus besoin ; ces bandes accoutumées à vivre de la guerre se jetèrent dans la carrière des aventures et combattirent sous le nom dc Grandes Compagnies pour leur propre compte.

Conduits par leurs capitaines, ces brigands que nul scrupule arrête, vont porter la terreur dans toutes les provinces. Comme pendant la guerre, ils brûlent les semailles, coupent les ceps et les arbres, emmènent le bétail et tout ce qui leur paraît commode ; puis pour couronner leur œuvre incendient villes et villages.

Les méfaits des grandes Compagnies sont si extravagants, que les paysans terrorisés abandonnent leur patrie ou fortifient leurs églises et leurs clochers pour s'y réfugier dans le danger et y cacher leur modeste pécule. Au haut des clochers, on avait

posté des enfants qui devaient faire le guet et signaler l'approche des bandits. Aussitôt qu'ils les apercevaient, ces gardiens sonnaient du cor ou tintaient des cloches et à l'instant tous les habitants accouraient s'abriter derrière leur refuge improvisé.

Quelles tortures ces bandits appliquaient à leurs victimes pour obtenir une rançon ? Ecoutez : « Quand ils pannent les homes, ils les pendent deux jours ou trois, sanz boire ou sanz mangier, par les bras, les aucuns par les génitoires, les autres par les dois de leurs mains, les autres par les piez, et les tourmentent et batent en géhines tant que il en y occient grant quantité, et ceux qui par raençon eschapent de leur main ne purent vivre et se il vivent si sont il afolez ou méhaigniez de leurs membres ».

D'ailleurs les rançons ne consistaient pas seulement en argent, mais aussi en chevaux, bestiaux, vivres, armes, toiles etc., et appauvrissaient autant les campagnards que les citadins et les habitants des châteaux.

C'était, on le conçoit, pour ceux qui se livraient à cette industrie un moyen rapide de faire fortune ; nul danger, du reste, d'être poursuivis et condamnés, mais dès qu'ils voulaient venir à résipiscence, on leur accordait non seulement le pardon, mais on les comblait d'honneur.

Une profession, aussi lucrative, eut bien vite de nombreux adeptes et toute la France fut en proie à ces brigands. Parmi eux, nous citerons un certain Arnaud de Cervole, archiprêtre de Vélines, diocèse de Périgueux, qui à la tête de la bande des Tard venus mit la Provence à feu et à sang « les Tard-venus avaient juré entre eux, dit Froissard, qu'ils auraient de l'argent ou que ils seraient hariez, c'est-à-dire secoués de la belle manière. Ils surprirent le pont Saint-Esprit « dont ce fut pitié car ils occirent maint prud'homme et violèrent mainte demoiselle.

Maîtres de cette ville, ils firent des courses jusqu'aux portes d'Avignon qu'ils affamèrent. Arnaud de Cervole devint plus tard l'allié du roi de France et son lieutenant en Nivernais, puis finit par épouser l'une des plus riches héritières de Bourgogne, de la maison de Chateauvillain. Un émule d'Arnaud de Cervole, Eustache d'Auberchicourt, qui « exerçait » en Cham-

pagne et en Brie, épousa la nièce de la reine d'Angleterre, Mme de Juliers.

La misère, mais une misère atroce fut le résultat de toutes ces horreurs. « En ce temps-là, écrit M. Philippe, la France était en proie à toutes les calamités ; aux désastres de la guerre, se joignaient encore les tortures d'une famine si cruelle que, chose horrible à dire, les populations se nourrissaient d'herbe crue ou d'animaux immondes et que les mères devenues folles de faim, couvraient leurs propres enfants de morsures ou les dévoraient pour prolonger leur misérable existence. »

Le tableau n'est pas exagéré. Dans le Dauphiné, en effet, le peuple affamé est contraint de brouter l'herbe dans les prés et de manger toutes sortes de racines. Le setier de froment coûtait en effet deux florins et le florin valait 45 sols. Somme exorbitante pour l'époque, si l'on songe qu'au XIIe siècle l'hectolitre de vin se vendait en Alsace 1 sol. En 1346 et 1347, les récoltes de blés et autres grains avaient été si mauvaises qu'une grande quantité de personnes étaient mortes de faim. En 1348, tous les fruits étaient en abondance, mais à cause de la peste qui sévissait alors, nul ne songea à les récolter ; on ne se soucia pas plus des fruits de la terre que des bestiaux qui erraient sans pasteurs dans leurs pâturages où ils périrent en grand nombre. Les terres restèrent en friches pendant plusieurs années. En conséquence les denrées augmentèrent de prix et les immeubles furent dépréciés. Il en résulta une telle misère que l'on ne croyait plus le monde capable de revenir à son ancienne prospérité. « Or demourèrent les biens ès camps, et les blés à faire en icelle année, qu'il en vinst si chier temps que l'on faisait moudre blé, seigle, pois, vesche, aveine et orge à faire du pain ; mais encore chascun n'en avoit pas son saol de ceulz qui estoient demourez. Et valloit la mine de blé III écus de Philippe. »

Dans le Languedoc, notamment dans les territoires de Béziers, Narbonne et Carcassonne les inondations et la guerre ont tellement élevé le prix des vivres que les habitants supplient le Pape, afin que cette cherté ne fasse pas dommage au roi et au royaume de France, de permettre que plusieurs navires portant des étoffes de laine et autres marchandises en

Sicile, y achètent du blé et autres vivres pour les rapporter en France. En 1362, la récolte ayant été détruite par les routiers, le roi Jean permet l'importation du blé étranger en Languedoc. En 1360, à Avignon, à la suite d'un hiver rigoureux, la sammée de blé se vendait 8 florins c'est-à-dire 69 livres de notre monnaie.

On raconte même qu'en différents endroits, les loups pressés par la faim entraient dans les villages et pénétraient jusqu'auprès des berceaux que les mères n'avaient pas la force de défendre.

On vit des pères tuer leurs enfants, les enfants tuer leur père ; on vit des malheureux détacher les corps suspendus aux gibets pour se procurer une exécrable nourriture.

Telle était la situation de la France dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. N'était-ce pas un milieu suffisamment préparé à l'explosion de la peste et à sa rapide propagation ? Avec la misère physiologique les règles de l'hygiène, même dans les villes, étaient violées et souvent inconnues. Nous en avons un exemple dans un règlement particulier de la cour royale ordinaire de Nîmes qui fut publié en cette ville le 29 juillet de l'an 1358 sur la réquisition qu'en firent les consuls à cette cour. Il fut défendu par ce règlement de jeter ni ordures, ni immondices dans les places, rues et carrefours et nommément au devant de l'église cathédrale, à la boucherie, devant le puits du marché et aux portes de la ville, non plus que dans les fossés ou le long des remparts. Il fut ordonné à tous les particuliers de faire balayer et arroser tous les samedis le devant de leurs maisons... Il fut défendu aux filles du lieu public de débauche d'aller par la ville en la compagnie d'aucune femme, ni de porter des guirlandes, des nœuds d'argent, de la soie, des fourrures de vair qui étaient blanches et grises, non plus que d'hermine et cela sous peine de confiscation de la robe de dessus, qui serait donnée aux sergents.

On comprend les affreux ravages que la maladie a exercés en ces temps malheureux et l'affolement des populations qui, au dire des chroniqueurs de l'époque, n'attendaient plus que la fin du monde.

CHAPITRE II

Histoire de la peste en France.

La première épidémie de peste relatée en France au XIV[e] siècle, aurait éclaté dans le diocèse d'Auch en 1342. La ville et surtout les faubourgs furent en proie à ses ravages. Que penser de cette épidémie ? Il est assez difficile de se faire une opinion faute de documents plus précis. Elle paraît cependant avoir été assez sérieuse puisque l'archevêque, dans l'espoir de fléchir le ciel, établit dans la chapelle de Saint-Denis, huit prébendes du Saint-Esprit et y ajouta de ses deniers une chapellenie en l'honneur du premier évêque de Paris.

Mais cette première épidémie, si peste il y eut, ne fut qu'un léger prélude, en comparaison du fléau qui devait ravager la France quelques années plus tard : « Une épidémie, dit M. Littré, dont l'universalité et les caractères rappelèrent celles qui avaient ravagé le monde sous Justinien épouvanta le XIV[e] siècle et laissa un long souvenir parmi les hommes. »

Dans l'immense territoire de Kathay, pays alors à peu près inconnu, et qui est constitué aujourd'hui par le Turkestan oriental, la chaîne de l'Himalaya, le Thibet et la Mongolie, prit naissance une maladie contagieuse qui de proche en proche devait en l'espace de quelques années parcourir le monde entier et faire des millions de victimes.

Après avoir dévasté la Chine, la Perse, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte, elle gagne Constantinople, les îles de la Méditerranée et l'Italie. Enfin des vaisseaux italiens l'apportèrent à Marseille vers la Toussaint de 1347.

Les progrès de la maladie lents, durant l'hiver, prirent au printemps de 1348 une épouvantable énergie. De Marseille, la peste se répand dans toute la Provence ; elle y durera seize mois

et emportera les deux tiers des habitants. Rien qu'à Marseille seize mille personnes moururent, d'après Froissart, l'évêque ainsi que les chanoines de son chapitre furent parmi les morts. Au mois de janvier, Avignon où résidait le Pape Clément VI fut atteinte. Guy de Chauliac, médecin du Pape, nous a laissé la description des ravages que la peste y a exercés. « Laquelle « mortalité » apparut en Avignon l'an de Notre-Seigneur 1348, en la sixième année du Pontificat de Clément VI au service duquel j'étais pour lors, de sa grâce et moi indigne. »

Et ne vous déplaise si je la raconte pour sa merveille et pour y pourvoir si elle advenait derechef.

Ladite mortalité commença à nous au mois de janvier, et dura l'espace de sept mois. Elle fut de deux sortes : la première de deux mois avec fièvre continue, et crachement de sang, et on en mourait dans trois jours. La seconde fut tout le reste du temps, aussi avec fièvre continue, et apostèmes et carboncles ès parties externes, principalement aux aisselles et aines et on en mourait dans cinq jours. Et fut de si grande contagion (spécialement celle qui était avec crachement de sang) que non seulement séjournant, ains aussi en regardant, l'un la prenait de l'autre, en tant que les gens mouraient sans serviteurs et étaient ensevelis sans prêtres. Le père ne visitait pas son fils, ni le fils son père, la charité était morte et l'espérance abattue... il n'y en a point de telles. Car celles-là (les autres épidémies) n'occupèrent qu'une région, celle-ci tout le monde; celles-la étaient remédiables en quelqu'un, celle-ci en nul. Par quoi elle fut inutile et honteuse pour les médecins, d'autant qu'ils n'osaient visiter les malades, de peur d'être infects et quand ils les visitaient, ni faisaient guère et ne gagnaient rien, car tous les malades mouraient excepté quelques-uns qui en échappèrent sur la fin avec des bubons mûrs.

... Et moi pour éviter infamie, n'osai point m'absenter; mais avec continuelle peur me préservai tant que je pus moyennant les susdits remèdes. Ce néanmoins vers la fin de la mortatité je tombai en fièvre continue avec un apostème à l'aine et fus malade près de six semaines et fus en si grand danger que tous mes compagnons croyaient que je mourusse ; mais

l'apostème étant mûri et traité comme j'ai dit, j'en échappai au vouloir de Dieu. »

La peste aurait débuté dans un couvent de Carmes où moururent soixante-six moines avant même que l'invasion du mal fut bien connue dans la ville. Le dérèglement des mœurs qui dans Avignon était à son apogée aurait favorisé la propagation du fléau.

La reine Jeanne de Naples dans l'espoir d'arrêter la débauche fonda un asile dans lequel devaient être enfermées toutes les femmes de mœurs légères. Malgré ces précautions, la mortalité fut effrayante ; un auteur contemporain assure que dans trois jours elle emporta 1.400 personnes. On exposait les cadavres à la porte des maisons, quelquefois on les jetait par les fenêtres. Ceux qui étaient chargés de les enterrer les entassaient sans distinction sur des bières ou sur des tables et les portaient à l'église ou au cimetière le plus proche. Il y en avait même qui mouraient dans leur maison sans qu'on s'en doutât ; les voisins n'étaient avertis de leur mort que par l'infection des cadavres, qu'ils faisaient enlever par la crainte du danger.

La peste dura sept mois à Avignon et emporta 30.000 personnes. Les membres du sacré Collège périrent en partie : « et se départirent aulcuns cardinaux de la cité d'Avignon pour la paour de la dite mortalité que l'on appelait épydémie ; car n'estoit nul qui sceust donner conseil l'un à l'autre, tant feust saige. » Le pape Clément VI interdit tout accès auprès de sa personne et fit allumer de grands feux dans son palais afin d'en purifier l'air. Il déploya une libéralité toute chrétienne dans les soins qu'il fit donner à la santé des pestiférés et à la sépulture des morts. Il chargea plusieurs médecins de visiter les malades indigents ; de plus il acheta un vaste champ dans lequel il consacra un cimetière qui reçut le nom de champ sacré ou fleuri, nom qu'il conserva pendant longtemps. Le pape bénit ensuite les eaux du Rhône dans les flots duquel furent jetés des cadavres et décrèta que le Jubilé ou indulgence plénière fondé séculairement par Boniface VIII aurait lieu à l'avenir de 50 en 50 ans : « Pour ce que la vie des hommes décroît et se précipite et que la malice surabonde et grandit sur cette terre. » Le nouveau Jubilé fut fêté à Rome, de Noël 1349 à Noël 1350. Il y eut dit-on une énorme affluence de pélerins.

Mais contraint par le fléau, le pape dut lui aussi quitter Avignon et se réfugier à Beaucaire.

Le 6 avril 1348, mourait de la peste la chaste amante de Pétrarque, la célèbre Laure de Noves ; le poète désolé célébra celle qu'il avait aimé d'un amour sans espoir dans son poème « Il trionfo della Morte. »

La ville d'Arles vit aussi enlever le plus grand nombre de ses habitants. Depuis le 6 avril jusqu'au 6 août, on trouve dans le protocole d'un seul notaire 120 testaments, mais on ne trouve ni acte de vente, ni contrat de mariage.

A Toulon, la populace exaspérée égorgea en une seule nuit 40 juifs qu'elle accusait d'entretenir la mortalité par leurs sortilèges. On trouvait rarement des notaires, même dans les villes bien peuplées et les Curés étaient souvent obligés de recevoir des actes.

De la Provence, la peste passa rapidement en Languedoc et dans le Dauphiné.

Les ravages qu'elle y exerça furent effrayants puisque les deux tiers des habitants périrent en Languedoc et dans certaines localités, il ne resta que le 1/10 des habitants.

Montpellier vit mourir à elle seule trois consuls sur douze.

Dans une lettre à Philippe de Valois du 13 octobre 1348, les consuls et les habitants de Montpellier allèguent ne pouvoir plus payer les tailles « pour cause de la mortalité qui a esté si grande en ladite ville, que le tous qui y soulaient être la dixième partie n'y est pas demeurée, et est close la greigneur partie des maisons d'icelle ville ».

Pour remplir les vides causés par la peste, Guillaume archevêque d'Auch, donna en septembre 1349 des lettres de bourgeoisie à plusieurs marchands italiens.

Le comte de l'Isle Jourdain mourut de cette peste ainsi que Dominique Serano général de l'ordre de la Merci, natif de Montpellier et que le pape Clément VI avait élevé depuis peu au cardinalat.

A Béziers, d'après la chronique de Mercier et Regis, elle dura de mars à août et fit périr tant de monde que sur 25 personnes, il en restait à peine 2 ou 3. Mascaro rapporte que les consuls moururent tous à la fois et que la maison commune se trouva complètement déserte ; sans le dévouement d'un

bourgeois qui prit l'initiative de nouvelles élections, la cité n'était plus administrée.

A Montolieu, l'ancien cimetière ne suffisant plus, Jean II permit aux consuls d'acheter un champ pour l'agrandir. Des concessions semblables furent faites par lui et par son père Philippe VI à une foule de villes du royaume. Dans la seule ville de Narbonne, où elle commença la première semaine de Carême de l'an 1348 et où elle se renouvela vers la Fête-Dieu, on compte qu'il mourut 30.000 personnes.

Les habitants des campagnes furent frappés aussi bien que ceux des villes; les bras manquèrent pour cultiver la terre; l'abbaye de Villelongue perdit tous ses tenanciers et les moines durent recourir aux charités des nobles du voisinage pour réparer leurs pertes. C'est ce qui ressort d'une lettre de Philippe VI de Valois datée du mois d'avril 1350.

A Limoux, les impôts ne rentrant plus faute de contribuables pour les payer, l'archevêque d'Auch dut établir en décembre 1349 un nouvel impôt sur la vendange à son entrée dans la ville.

On construisit à Rodez un nouvel hôpital pour les pestiférés et on institua pour apaiser la colère céleste, des processions spéciales dites des sept stations.

Plusieurs années après la peste, on ne trouvait encore personne à Nîmes pour prendre à ferme les revenus de la ville.

La ville de Revel fondée par Philippe VI dans le diocèse de Lavaur en 1341, ne put à cause de la peste et de la dépopulation, payer au roi le tribut annuel de 1.000 livres tournois qu'elle lui avait promis pendant dix ans.

Elle acquitta encore les annuités de 1349 et 1350, mais en 1351 elle jugea prudent de s'entendre avec le commissaire royal, le prieur de Saint-Martin des Champs. Moyennant une somme de 1.000 livres offerte à propos, le commissaire décida qu'à l'avenir les revenus de la bastide de Revel seraient perçus directement par les officiers royaux et que les consuls seraient affranchis des quatre annuités restant à payer.

Du Languedoc, l'épidémie passa en Guyenne et Gascogne vers l'automne. Toulouse lui paya un lourd tribut. Des tempêtes et des tremblements de terre avaient déjà semé l'épouvante dans la population. On avait cru lire dans les cieux ces

mots écrits en gros caractères : « Gémissez et faites pénitence car le formidable jour approche ». L'imagination du midi se donna libre cours et la fin du monde fut fixée à l'année 1365. De toutes parts hommes et femmes se précipitaient dans les églises, confessaient leurs péchés et jeûnaient au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi.

Mais, ainsi que le constatent beaucoup de chroniqueurs, ce premier élan s'arrêta bientôt et pendant qu'un petit nombre retournaient à la vertu, la plupart cédant à l'ivresse des sens, se plongeaient avec plus de fureur dans toutes les voluptés.

Les voyageurs revenant du midi racontaient que dans les campagnes, dans les villes, dans les lieux écartés, les troupeaux étaient sans gardiens, les granges et les celliers ouverts, les maisons vides... Le Chroniqueur Gilles de Muisit rapporte l'histoire d'un pélerin qui revenant de Saint-Jacques de Compostelle s'arrêta à Saint-Sauveur. Il dîna le soir avec le maître de l'hôtellerie, ses deux filles et un serviteur ; ses convives ne présentaient alors aucun symptôme de maladie ; mais le lendemain matin lorsque au moment du départ il s'enquit de ses hôtes quelle ne fut pas sa stupéfaction d'apprendre qu'ils étaient décédés la nuit même ; plein de terreur, il s'enfuit au plus vite.

La Touraine fut moins maltraitée, mais en Normandie et en Bretagne, le fléau sévit avec une nouvelle fureur. L'épidémie s'y propagea vers la Saint-Jacques de 1348. Le comté de Cornouailles en Bretagne avait souffert en 1346 d'une cruelle famine.

La peste y fit un si grand ravage qu'à peine les vivants pouvaient ensevelir les morts. Nous lisons dans la chronique normande de Pierre Cochon : « En ce temps de la première mortalité, demourèrent les biens de la terre en l'aoust de cette année as camps, que nul ne les recueilloit et ne chaloit à nul des biens cotidienz. Et quand ils s'estoient compaigniés toute jour, au départir, s'entrecommandoient à Dieu ; et le matin, quant ils étoient levés, les uns étoient morts, les autres malades et les autres encore en bon point. Et couroient boches sous l'esselle et ès aines. Et très ce qu'ilz sentoient ces boches, ils mandoient le prestre, et s'ordenaient et tantôt estoient morts... Et fut si grande (la mortalité) que l'on fit, en plusieurs

lieus chimetières noviax, pour ce que les viex ne pouvaient soutenir les corps morts et par spécial à Roen en Normandie, à Saint-Vivien et à Saint-Maclou, qui bien en ont eu mestier pour les mortalités qui depuis cette grande sont venues. Plus de 100.000 personnes moururent à Rouen.

Nous avons vu que par un autre chemin, la peste venant d'Avignon avait envahi le Dauphiné ; elle y avait été précédée ainsi que nous l'avons relaté, dans le premier chapitre, d'une cruelle famine. Nous verrons ultérieurement quelles atrocités se commirent dans cette province contre les Juifs. Entre autre victimes. Brunier chancellier du Dauphin Humbert mourut de la peste. Lyon vit mourir 45.000 personnes.

Au mois d'avril 1349, l'épidémie aborda la Franche-Comté par le midi, pénétra à Poligny, à Arbois et de là gagna Salins et Besançon. Pour apprécier le danger de mort causé par la peste à Besançon, l'official de cette ville nous offre les chiffres suivants : en 1347, il reçut 14 testaments, en 1349-161 ; en 1350-23. On jetait les cadavres par dizaine à la fois dans de larges fossés ouverts au cimetière de Saint-Jacques ; encore les charettes funèbres manquaient de bras, et il fallait appeler à prix d'or quelques fossoyeurs avides et étrangers. Les montagnes elles mêmes où les eaux et l'air plus pur rendent la vie plus forte et plus longue éprouvèrent comme les plaines basses et humides l'atteinte de la contagion : là aussi les villages se dépeuplèrent, les terres devinrent incultes et le nom de cette année terrible s'y conserva sous celui d'année de la grande mort.

Les deux tiers de la population périrent dans Montbéliard. En 1351 Chatelblanc demeure presque entièrement détruit propter pestem. Pour le repeupler, ce lieu est affranchi le 26 juin par l'abbé de Saint-Claude.

La Bourgogne fut une des provinces les plus maltraitées. Plusieurs villages furent réduits en solitude, la plupart des habitants de Beaune et tous les curés périrent, il n'y resta pas la vingtième partie des citoyens ; à Rully, dix ménages seulement et trois à Bure-les-Templiers ; sur 100 personnes à Paray, il n'en réchappait pas 12. Aussi un auteur contemporain put-il écrire : En 1349, « De 100 ne demeuraient que 9 ».

De proche en proche, l'épidémie gagna la capitale ; il y

mourut un si grand nombre de personnes que suivant l'expression du continuateur de Nangis, on n'a jamais vu, ni lu, ni ouï raconter depuis un fait semblable. Les sexes étaient atteints sans distinction et la jeunesse plus frappée que les personnes âgées. A peine restait-on malade un jour ou deux; on passait quasi sans transition de vie à trépas et ceux qui le jour même paraissaient sains et vigoureux décédaient le lendemain et étaient portés en terre.

En beaucoup d'endroits les curés effrayés abandonnaien l'administration des sacrements à des religieux plus hardis. A Paris, pendant longtemps, on porta au cimetière des Saints-Innocents, 500 cercueils par jour. Et les sœurs de l'Hôtel-Dieu, intrépides en face du danger continuèrent en toute douceur et toute humilité leurs soins aux malades; un grand nombre d'entre elles quittèrent leurs rangs souvent renouvelés par la mort pour aller suivant une pieuse croyance goûter dans le sein du Christ le suprême repos.

Il serait mort d'après la Chronique des Pères Carmes de Reims 80.000 personnes en 9 mois. La cour de France ne fut pas plus épargnée que le peuple. Dans le cours de l'année 1349, la peste emporta la reine Jeanne de Bourgogne, sa bru la duchesse de Normandie, sœur de l'emperur Charles de Luxembourg, son frère Eudes IV duc de Bourgogne qui laissa le magnifique héritage des deux Bourgognes et de l'Artois à un enfant de 4 ans Philippe de Rouvre et enfin la reine de Navarre, Jeanne de France. Au nombre des illustres victimes dans Paris, il faut encore citer l'évêque Foulques de Chanac qui fut remplacé par Robert Audouin, Limousin.

La ville de Saint-Denis perdit 16.000 habitants. Le Religieux de Saint-Denis raconte que les exhalaisons pestilentielles des cadavres des gens occis dans la guerre, restés au camp sans sépulture infestèrent l'air et l'atmosphère et qu'à la peste se joignirent la dysenterie et plusieurs autres maladies. En Champagne, un grand nombre de personnes périrent. En 1369, les seigneurs et les bourgeois de Chalons représentent au roi Charles V que par suite de la mortalité qui depuis 1348 a plusieurs fois sévi et du fléau des guerres, la ville était devenue pauvre et dépeuplée, que ses maisons tombaient en ruines et que son commerce qui produisait autrefois de 30.000 à

36.000 pièces de drap par an, était réduit à 800 au plus. A Reims d'après dom Marlot, on suspendit à la voûte de l'Église le brancard sur lequel étaient transportés les malades en témoignage de reconnaissance à Saint Nicaise pour la protection qu'il avait accordée à la ville durant l'épidémie. A Strasbourg 26.000 personnes, 6.000 à Colmar moururent de la peste. A travers la Lorraine, le fléau atteignit le nord de la France; 17.000 morts à Amiens; les cimetières d'Abbeville sont « Ici remplis de corps, qu'on ne peut moins trouver où s'en puisse enterrer les corps ». De la Flandre la peste se répandit en Belgique, en Angleterre et dans tous les pays du nord, jusqu'en Islande et au Groënland.

Tels sont les ravages que la fameuse peste noire causa dans notre pays, elle y régna deux années entières et emporta le tiers de la population. Nous ne nous attarderons pas à relever la description clinique de cette peste. Ce travail a déjà été fait et bien fait et il ne saurait subsister aucun doute sur la nature de cette maladie. Mais il est un fait qui mérite davantage notre attention, c'est qu'à la suite de cette épidémie de 1348, nous relevons tous les dix ans environs un réveil de la maladie dans les localités où elle semblait disparue. Ces réveils, nous les avons noté en 1361, 1374, 1382, 1391.

« Et après l'an 60 et le huitième du pontificat du Pape Innocent sixième, en rétrogradant d'Allemagne et des parties septentrionales, la mortalité revint à nous. Et commença vers la fête de saint Michel avec bosses, fièvres, carboncles et anthrax, en s'augmentant petit à petit et quelquefois se remettant jusqu'au milieu de l'an soixante et unième. Puis elle dura si furieuse jusqu'aux trois mois en suivant, qu'elle ne laissa en plusieurs lieux que la moitié des gens. Elle différait de la précédente de ce qu'en la première moururent plus de la populaire en cette-cy plus de riches et nobles et infinis enfants et peu de femmes. Guy de Chauliac. » Le mal fut si violent à Avignon qu'au dire de Pétrarque et des frères Villani, il y mourut, du 29 mars au 31 juillet, 17.000 personnes dont 9 cardinaux, 100 évêques, un grand nombre d'ecclésiastiques et 8 officiers de la cour du Pape.

Montpellier eut sa part de cette nouvelle épidémie, il y succomba jusqu'à 500 personnes par jour et la mortalité y dura

trois mois. La peste s'étendit sur toute la France, mais exerça particulièrement ses ravages dans la Bourgogne, le Languedoc et la vallée du Rhône. Les habitants des montagnes furent encore plus durement frappés que lors de la peste de 1348.

En 1374, la peste règne à nouveau en Provence ; elle frappe aussi Montpellier, Agen, Bordeaux, Toulouse, la sénéchaussée de Carcassonne, Nîmes. Il paraît que cette maladie y régna tout le printemps, mais qu'elle y était extrêmement enflammée dans le mois de mai. Le duc d'Anjou qui se proposait de venir dans la sénéchaussée de Beaucaire pour chasser les compagnies qui la ravageaient, fut contraint de s'arrêter à Pézenas à cause de la peste. En 1375, le comté de Bourgogne ne comptait pas 100.000 habitants.

En 1382 épidémie de peste atteignant surtout les gens de 20 ans et au-dessous.

En 1391, nouvelle épidémie ; on vit partout de nombreuses processions dans lesquelles marchaient alternativement deux hommes et deux femmes ; les hommes couverts d'un sac de pénitent, les femmes portant sur la tète une croix d'étoffe rouge, menant avec elles à chaque sixième rang deux petits enfants et chantant tous ensemble d'une voix lamentable le Stabat Mater un peu différent de celui qu'on chante aujourd'hui. Souvent ils se prosternaient et le front appuyé contre terre, ils criaient par trois fois « Miséricorde et Paix ». Comme en 1348, le pape alors Clément VII quitta Avignon et se retira à Beaucaire.

Le 27 septembre 1391, on fait à Montpellier une procession où Maître Symon de Victor prieur des Carmes fit un sermon pour supplier Notre-Seigneur de faire disparaître « las pestilencias de las bossas e de febres et de mortz que avian renhat plus de III mes en aquesta villa e tot lo pays. » Clément VII, à la requête de l'évêque de Maguelone, avait accordé l'indulgence à ceux qui mouraient. Le 8 décembre, les consuls supplient l'évêque et le pape de prolonger l'indulgence, la peste n'ayant pas encore cessé. Enfin le 21 janvier on rend grâces à Dieu pour la disparition de l'épidémie.

Comment expliquer ces retours quasi périodiques de la peste dans les mêmes régions ? D'abord il est un fait, c'est que pour une même région, toute maladie épidémique après une période

d'augment, s'atténue et disparaît spontanément après un certain temps. Cette loi se confirme d'une façon merveilleuse au moyen âge à propos de la peste. S'il est en effet un fait remarquable, c'est que en 1348, la mortalité n'ait pas été générale. Toutes conditions favorables à cette terminaison étaient alors réunies à souhait : épidémie d'une léthalité et d'une force d'expansion inouïes, misère physiologique au summum, ignorance complète des modes de propagation du fléau et des moyens propres à s'en préserver. Ce phénomène autrefois inexplicable, aujourd'hui bien établi quoiqu'encore environné d'obscurités, s'appelle l'immunité. Il se ferait dans la profondeur de nos tissus, sous l'influence d'infections une réaction de défense avec formation d'anticorps qui préservent l'organisme alors même que celui-ci serait soumis à une intoxication ultérieure plus considérable. Lors donc que l'individu n'a pas été sidéré en quelque sorte par une dose massive de toxines, l'organisme entraîné à la lutte conserve cette faculté pendant un temps variable dit période d'immunité ; pendant tout ce temps il est réfractaire à la maladie.

Or, ainsi que nous l'avons fait remarquer, nous trouvons un réveil de la peste dans les mêmes régions tous les dix ans environ. Ce fait pourrait peut-être nous conduire à admettre que l'immunité conférée par une épidémidie de peste aux individus survivants se prolonge une dizaine d années, toutes conditions d'ailleurs favorables à une survivance du fléau.

En effet, bien qu'il soit actuellement reconnu que le bacille pesteux en dehors de l'organisme meure rapidement, même dans les cultures où sa résistance est très faible, Gaxia et Gozio ont été conduits à admettre une forme de résistance encore inconnue, il est vrai, mais qui permettrait à ce bacille de survivre pendant des mois et des années. On peut donc supposer que le bacille de la peste ne quittait pas le pays contaminé, mais qu'il y séjournait sous une forme à longue résistance, attendant que l'immunité acquise par la première épidémie ait épuisé ses effets protecteurs pour se réveiller et causer de nouveaux ravages.

Une deuxième hypothèse également plausible et c'est celle qu'admet Guy de Chauliac à propos de l'épidémie de 1361 consiste en ce que la peste après avoir ravagé une région l'aban-

donnait pour passer à une autre, parcourant ainsi une cycle d'une certaine grandeur et d'une certaine durée puis revenait par simple propagation de voisinage à son point de départ.

Quel parti prendre entre ces opinions contraires ? Il est assez malaisé de choisir faute de documents plus précis. Quoi qu'il en soit, il s'est passé à la suite de cette peste un phénomène qui a été signalé plusieurs fois après des catastrophes ou des guerres ayant détruit un grand nombre d'individus : c'est l'accroissement considérable du nombre des naissances. « Aucune femme ne demeurait stérile, mais toutes concevaient ; plusieurs donnaient le jour à deux jumeaux, quelques-unes même accouchaient heureusement de trois enfants vivants. Mais chose vraiment surprenante, les enfants nés durant l'épidémie et après ne virent apparaître, l'époque venue, que vingt ou vingt-deux dents au lieu de trente-deux comme en avaient normalemeut les personnes nées avant l'apparition du fléau. »

CHAPITRE III

Les flagellants. Persécutions contre les Juifs.

« Le malheur est superstitieux, dit M. Littré, aussi les imaginations des hommes du moyen âge s'ébranlèrent-elles à l'aspect des désastres que la peste noire leur apporta. Les flagellants qui s'étaient montrés déjà dans le courant du siècle précédent, reparurent d'abord en Hongrie et puis bientôt dans toute l'Allemagne... Ce fut comme une monomanie de pénitence et de deuil qui saisit un grand nombre d'esprits en Europe, effet combiné des vieilles superstitions et de l'épouvante nouvelle ».

« Si ne seavoient les gens que penser ne quel remède donner à l'encontre, ains pensoient plusieurs que ce fut miracle et vengeance de Dieu pour les péchés du monde, dont il avint que aucunes gens commencèrent adonc à faire, grand penance et diverse par grand dévotion. » Et voilà ces gens partis sans but déterminé par bandes de cent, et de deux cents sous la conduite d'un chef dit Principal ayant avec lui deux autres Maîtres auxquels ils obéissent ponctuellement. Ils faisaient deux fois par jour des processions durant lesquelles ils portaient des cierges et des bannières de soie achetées avec le produit des aumônes publiques. Ils ne parlaient point aux femmes, prenaient peu de repos, déployaient des croix rouges sur leurs chapeaux et leurs vêtements à la ceinture desquels ils suspendaient leurs fouets et ne séjournaient jamais plus d'une nuit dans le même lieu. On les accueillait partout avec transport, et souvent le même vertige enlevait soudainement à une ville une partie de ses habitants. Ce fut comme une contagion qui gagna jusqu'aux enfants. Cent personnes de la ville de Spire,

autant de la ville de Bâle, environ mille de celle de Strasbourg se joignirent à eux et promirent obéissance à leur chef pendant les 34 jours que devait durer leur pénitence. Nul n'était reçu flagellant sans avoir fait cette promesse et celle de pardonner à ses ennemis, sans le libre consentement de l'épouse pour ceux qui étaient mariés et sans avoir au moins 4 deniers à dépenser par jour.

Etant arrivés dans un lieu, ils faisaient un grand cercle devant la principale église, puis se deshabillaient, ôtaient leurs chaussures et dépouillaient la partie supérieure de leur corps, ne conservant qu'une espèce de chemise qui les couvrait comme une large culotte depuis les reins jusqu'en bas. Cela fait, ils se prosternaient tous en cercle, les bras étendus en croix, ou se couchaient dans différentes positions dont chacune indiquait la nature du crime qu'avait commis le repentant : l'adultère la face contre terre, le parjure couché sur le côté et levant trois de ses doigts, etc. Tous étant ainsi placés, le maître approchait et les fouettait l'un plus, l'autre moins jusqu'à ce que finalement il donnât l'ordre de se relever. Ils commençaient alors à se frapper très rudement de disciplines de corde garnies de plusieurs nœuds et armées par le bout de six pointes de fer « et se batoient quanques ilz pouoient d'escorgies et d'aiguilles ens fichées, siques le sanc de leurs épaules couroit aval de tous costez e tandis chantant leurs chanchons e puis se jetoient III foys en terre par dévotion et passoient l'ung parmy l'autre par grant humilité... » Pendant qu'ils se frappaient, trois des meilleures voix se mettaient au milieu du cercle et se frappant vigoureusement entonnaient certaines prières, comme des litanies, que tous les autres répétaient après eux. Après avoir été longtemps dans cet exercice, ils se mettaient à genoux, puis se prosternaient les mains étendues en croix, disaient quelques prières, se levaient de nouveau et se fouettaient comme auparavant. Enfin un de la bande qui avait la voix forte récitait à haute voix une lettre qu'on disait avoir été apportée par un ange dans l'église de Saint-Pierre à Jérusalem, et dans laquelle on disait que Jésus-Christ offensé des crimes des hommes avait été prié par la Sainte-Vierge et par les Saints Anges de pardonner et de faire miséricorde aux pécheurs, mais qu'il avait répondu que s'ils voulaient obtenir le pardon

il fallait qu'ils sortissent de leur pays et se donnassent ainsi la discipline pendant trente-quatre jours ou au moins trente-trois jours et douze heures.

Ils s'introduisirent en France par la Picardie. En 1349, aux fêtes de Noël, cette secte ne comptait pas moins de 800.000 partisans. Ils restèrent cantonnés dans le nord de la France bien que cependant une bande de Flagellants aurait paraît-il pénétré jusqu'à Avignon. Poursuivis par la Faculté de Paris à cause de leurs violences et de leurs excès, ils furent condamnés par le pape dans sa bulle du 20 octobre 1349. Il donna aux évêques et aux princes l'ordre de les poursuivre, d'empêcher leurs réunions et d'incarcérer leurs chefs.

« Mais à ces folles dévotions ne se bornèrent pas les effets de la peste sur l'esprit des peuples. Un vertige de sanglante cruauté accompagna le vertige de la superstition. Nous savons par expérience comment le vulgaire cherche à expliquer ces morts soudaines, mystérieuses, inévitables des épidémies. Comme le XIX^e siècle, le XIV^e crut aux empoisonnements. On ferma les portes des villes, on mit des gardes aux fontaines et aux puits et on accusa les juifs de l'effroyable mortalité. Alors l'Europe tout entière offrit un des plus affreux spectacles qui se puissent concevoir. Tandis que la peste invisible dépeuplait les villes et les villages et rendait les cimetières trop étroits pour la foule des morts, des passions infernales déchaînées ajoutaient de nouvelles souffrances aux souffrances universelles et toutes les fureurs de l'homme aux fureurs de la nature. » (Littré.)

Ce fut en Suisse à Chillon, sur le lac de Genève, que débuta la persécution contre les Juifs. De là elle se répandit par toute la Suisse et l'Allemagne. Puis bientôt la France céda à la contagion. Les charges qui pesaient sur les Juifs étaient il est vrai terribles pour l'époque. On les accusait d'être en relation à Tolède, en Espagne, avec des chefs secrets; que ces chefs auxquels ils obéissaient leur avaient recommandé de faire de la fausse monnaie et donné des conseils pour l'empoisonnement et le meurtre des enfants. On prétendait qu'ils recevaient leurs poisons par la voie de mer de contrées fort éloignées ou qu'ils les tiraient d'araignées, de hiboux ou d'autres bêtes venimeuses; qu'ils avaient répandu ce poison dans les rivières, les puits et les fontaines; on avait même trouvé des

sacs remplis de ce poison; enfin on assurait que ce secret, dans la crainte qu'il transpirât, n'avait été confié qu'aux plus riches d'entre eux et aux rabbins.

Les effets de ces racontars quelque absurdes qu'ils paraissent furent terribles. Mis à la torture pour confesser leurs crimes, quelques-uns sous l'aiguillon de la souffrance avouèrent et ce fut une raison suffisante pour user, à leur égard, de tous les attentats, de tous les crimes. En Franche-Comté, les Juifs et Juives de Vesoul sont mis à la question et condamnés par les nobles; 80 furent entassés dans le château de Vesoul et beaucoup d'autres dans la grande Tour de Gray. Ils y étaient couchés sur la paille et leur emprisonnement dura du 1er novembre 1348 au 22 février 1349. On les tira de prison pour les conduire au gibet.

A Besançon l'église cathédrale ayant pris feu, les flammes poussées avec violence par le vent du nord ruinèrent l'édifice et des brandons lancés au loin embrasèrent la plupart des maisons canoniales. Les Juifs furent encore accusés par le peuple dont l'exaspération redoubla contre ces infortunés. Dans le Dauphiné, les Juifs furent presque tous égorgés : rien que dans le bourg de Veires on en tua 93. De même à Noyon-Miribel, Valence, Teint, etc., et généralement dans toutes les terres de la souveraineté de Humbert. Le Dauphin ordonna qu'il fût informé contre ceux qui avaient commis ces assassinats, néanmoins quelque temps après il se laissa persuader. D'un esprit faible et muable, il ne fut jamais un solide législateur. Il changea d'opinion et fit emprisonner les Juifs de la baronnie de la Tour du Pin, confisqua leurs biens et les donna à qui il voulut Il était alors à la Balme et cette procédure qui donna du poids à l'imposture excita le peuple de Saint-Sorbin dans le Bugey contre ceux de cette nation qui s'y étaient établis, de sorte qu'il en fit un grand carnage. Ce crime demeura impuni et cette impunité en fut l'excuse et la justification.

Dans le Languedoc mêmes soupçons et mêmes remèdes. Une lettre écrite par le viguier vicomtal de Narbonne, André Benezeit aux jurés de Girone le 17 avril 1348 donne de curieux détails. Les jurés de Girone avaient demandé si le fléau ne viendrait pas de poisons apportés par des malfaiteurs, si les prisonniers accusés de ce crime n'avaient pas fait des aveux. Le

viguier leur répond que durant le carême la peste a enlevé environ le quart de la population, on a saisi des mendiants porteurs de poudres suspectes ; quelques-uns ont avoué volontairement, d'autres n'ont avoué que « tormentorum viribus ». Ils avaient été payés à cet effet par des gens que tous ont refusé de nommer ; on suppose que ce sont des Anglais, des ennemis du royaume. Les coupables ont été condamnés à mort et suppliciés, tenaillés, écartelés, brûlés ; à d'autres on a coupé le poing : 4 ont péri à Narbonne, 5 à Carcassonne, 2 à la Grasse ; un grand nombre retenus prisonniers attendent encore leur jugement.

Dans ce massacre universel où les débiteurs trouvent un moyen facile de payer leurs dettes, on l'on va fouiller les demeures des victimes pour y recueillir l'or et l'argent que le feu a épargnés, où les habitants des campagnes le disputent en férocité aux habitants des villes, où les magistrats s'unissent à la populace pour livrer les Juifs à la torture, les princes et les nobles à leurs hommes d'armes, ces parias ne trouvent de refuge qu'auprès du pape Clément VI. Celui-ci en effet par une bulle datée du 6 juillet 1348, défend aux chrétiens de charger les Juifs de crimes imaginaires, d'attenter à leur vie et à leurs biens et d'exercer contre eux aucune violence sans l'ordre et la sentence des juges légitimes. Et comme la multitude épargnait ceux qui se laissaient baptiser, il ordonna de faire cesser le scandale de ces conversions forcées. Le 26 septembre 1348, Clément VI lance une nouvelle bulle plus énergique que la première où il renouvelle ses conseils et ses menaces contre ceux qui attentent à la vie des Juifs. Malgré cela, bon nombre de ces malheureux ne trouvèrent de réfuge que dans la lointaine Lithuanie où le roi Casimir le Grand les reçut sous sa protection. C'est pour cette raison qu'ils sont aujourd'hui encore en si grand nombre dans toute la Pologne.

Ainsi, à propos de cette peste, nous nous trouvons en face d'un phénomène bizare en apparence, d'une part explosion de mysticisme et secondairement reveil d'instincts sanguinaires assouvis sur des êtres innocents, mais antipathiques à la foule. Ignorance et superstition disons-nous ? Oui, sans doute, mais d'autre part les passions de la foule, ses actes ont des mobiles plus profonds puisqu'ils sont l'expression des instincts de l'huma-

nité. Quel est donc le mobile de toutes les actions humaines, c'est à n'en pas douter, l'instinct de conservation : instinct de conservation de l'individu, instinct de conservation de l'espèce. Or voici l'humanité en face d'un fléau invisible, impalpable, mais terrible dans ses effets, qui détruit l'individu et menace de supprimer l'espèce. L'homme est ébranlé au plus intime de son être, il veut s'arracher aux étreintes de la mort : lutte inégale et vaine. Dans son impuissance, il se souvient qu'il est un animal religieux suivant l'expression de Quatrefages. Les merveilles de l'Univers dont ses sens lui permettent de contempler l'ineffable harmonie, mais dont il ne peut deviner le mécanisme ni la raison d'être, le portent naturellement à croire à un Etre supérieur créateur et régisseur de toutes choses. Cette puissance infinie qu'il imagine toute bonté et toute justice, ne fouette que pour corriger ; c'est donc pour nos fautes qu'elle nous a envoyé la peste ; faisons pénitence et celle-ci disparaîtra. Et voila ces hordes de pénitents qui s'organisent de ville en ville, criant « Miséricorde Seigneur » et affichant l'excès de leur repentir dans des flagellations publiques. Mais bientôt, devant les ravages incessants de la peste, une autre pensée germe dans l'esprit de la foule : n'est-elle pas le résultat d'une horrible attentat à la santé publique ? Dans ce cas, qui en est l'auteur ? Ce ne peuvent être que ces ennemis traditionnels du nom chrétien, ces usuriers qui exploitent le peuple ; pour causer une mortalité aussi universelle, ils ont dû s'adresser à l'argent universel, indispensable. nécessaire, à l'eau. Débarassons-nous de ces malfaiteurs publics au nom et dans l'intérêt de l'humanité. Le soupçon est devenu affirmation et voilà ces horribles massacres dont la raison d'être n'avait en définitive d'autre motif que la lutte brutale pour le droit à la vie.

Ignorance et superstition dans son prétexte et dans son mode d'action, mais instincts profonds et éternels de l'être humain. Aussi nous garderons-nous en face de ces scènes étranges du XIVe siècle, d'accabler nos ancêtres de reproches ironiques et amers. Comment pouvaient-ils savoir ce que nous savons à peine aujourd'hui ? Nous exprimerons au contraire notre admiration pour les souffrances qu'ils ont su endurer et pour n'avoir pas dans ces désastres successifs, dans cette misère effroyable, désespéré d'eux-mêmes ni de l'humanité.

CHAPITRE IV

Pathogénie et traitement.

Nous serons assez brefs sur ce sujet car il a déjà été traité à fond dans d'autres ouvrages. Lors de la peste de 1348, la Faculté de Paris sur la demande de Philippe de Valois, avait rédigé une consultation sur les moyens de combattre la peste; cette consultation traduite en partie par Michon dans sa thèse en 1860, fut complétée plus tard par Rébonis, au livre duquel nous renvoyons le lecteur que cette question pourrait intéresser. Cette consultation avait déjà été traduite en 1425 par Olivier des Hayes dans un poème de 3.800 vers environs.

En même temps que la Faculté de Paris, un praticien de Montpellier écrivait également une consultation sur la peste. Cet opuscule a été inséré dans la thèse de Michon ainsi que le poème de Guillaume Machaut. Nous n'insisterons pas sur les théories astrologiques, cosmiques et sociales dont sont imprégnés tous les ouvrages du xɪvᵉ siècle, au sujet de la pathogénie de la peste. Leur analyse détaillée a déjà été faite, entre autres par Philippe qui semble d'ailleurs attribuer lui aussi avec Hecker une certaine importance aux variations cosmiques; mais une théorie plus récente mérite d'être relevée; c'est celle d'Anglada professeur à la Faculté de Montpellier qui, dans un ouvrage paru en 1869, fait de la peste noire une entité morbide différente de la vraie peste. Voici ses paroles :

« Quels sont les symptômes particuliers dont l'appareil donnait à la peste noire un cachet personnel qui la sépare de la vraie peste. On peut les réduire à quatre 1° Inflammation gangreneuse des organes de la respiration; 2° Violente douleur fixée dans la poitrine; 3° Vomissement ou crachement de sang; 4° Haleine empestée dont l'horrible odeur se répandait au

loin. Cette localisation et les formes qui la dessinent, constituent à mon avis une caractéristique irrécusable... J'exprime donc une conviction profonde en disant que la peste noire, considérée dans l'ensemble de ses caractères, dans son foyer originel, dans la succession de ses phases, dans sa course rapide, donc son œuvre de mort si promptement accomplie, se dresse au-dessus des maladies pestilentielles contemporaines et s'isole de toutes celles qui l'ont précédée et suivie. Elle a droit de prendre rang dans la phalange des grandes maladies populaires nouvelles.

En somme, ce qui d'après Anglada caractériserait la peste noire, ce sont les symptômes pulmonaires; et de fait avant la découverte du bacille de Yersin, les avis étaient partagés sur l'unité ou la dualité morbides de la peste pulmonaire et de la peste à bubons. Et pourtant on avait bien remarqué une parenté indéniable entre ces deux formes cliniques : « Si le début de la peste noire est plus grave, si la pâleur et l'algidité s'accompagnent fréquemment d'hémorragies pulmonaires, chez les rares survivants apparaît le bubon, trait d'union entre ces deux formes morbides dont les berceaux originels sont peut-être moins distants l'un de l'autre qu'on ne l'admet. » (Colin.) Est-il besoin d'ajouter que cette discussion est close et que l'unité de la peste est prouvée. La peste noire n'a donc été qu'une épidémie plus meurtrière que les autres parce que les relations plus fréquentes qui commençaient à s'établir entre l'Europe et l'Asie lui ont permis de prendre un essor inconnu jusqu'alors, parce qu'elle a trouvé pour sa dissémination un terrain merveilleusement préparé et parce que ignorant son mode de contamination on ne pouvait lui opposer que des barrières inefficaces. C'est cette dernière constatation qui explique ces paroles amères de Philippe : « Est-ce qu'il est donné à l'homme de pouvoir enchaîner le cours et de maîtriser la dissémination d'un mal qui voyage dans l'atmosphère à l'état impalpable et invisible et n'est-ce pas folie de croire que l'on peut empêcher l'air qui circule au-dessus de nos têtes de tamiser sur les populations le poison dont il est chargé? Je conclus que tous les moyens de préservation, tels que la séquestration, l'isolement, les quarantaines et les cordons sanitaires sont d'une inanité complète contre toute espèce d'envahisse-

ment épidémique. » Paroles de désespoir que les recherches patientes de nos bactériologistes et de nos hygiénistes n'ont heureusement pas confirmées. De quels remèdes usèrent nos aïeux pour combattre la peste ? Le traité de la Faculté de Paris nous en offre un exposé complet. Dans une première partie, il présente en quelque sorte un cours d'hygiène avec chapitres spéciaux sur le choix d'un logement, sur l'exercice et le bain, sur les aliments et les boissons, enfin sur le sommeil. Les conseils qui y sont donnés révèlent déjà une grande expérience et procèdent d'observations cliniques bien faites. La deuxième partie est le résumé de la pharmacopée si compliquée de nos vieux thérapeutes où l'aloès, la myrrhe, l'ambre et le safran, jouaient un si grand rôle. Ainsi l'ambre possède à un haut degré la propriété de réjouir les sens et de tonifier le corps.

Un médecin de l'époque, Guillaume de Hersignies, défendait sévèrement le lard, les fruits, les œufs, le beurre. Il ne permettait que peu de vin et ordonnait de ne manger que des viandes détrempées dans le vinaigre, en y joignant une tisane de sureau additionnée de vinaigre. Citons enfin les pilules de Maître Jacques, juif de Montpellier, les pommes aromatiques de Jean Mesné utilisées dans la fiévre ardente, syncopale et pestilentielle ; enfin la série des electuaires depuis la thériaque jusqu'aux électuaires cordiaux qui comprenaient dans leur préparation 50 à 60 substances différentes. Sur l'efficacité de ces diverses préparations, il est inutile d'insister, et cependant Guy de Chauliac atteint de la peste, attribue son salut à un electuaire de sa composition et à la thériaque : il n'y a que la foi qui sauve.

CONCLUSIONS

Nous pouvons résumer cette étude de la peste au XIVe siècle dans les propositions suivantes :

1° La France fut envahie en 1348 par la peste noire: Elle débuta par la Provence. parcourut successivement toutes nos provinces du sud au nord, et ne disparut qu'à la fin de 1349, ayant emporté le tiers des habitants.

2° A la suite de cette peste, de nouvelles épidémies reparurent en France, tous les dix à douze ans environ, savoir en 1361, 1374, 1382 et 1391. Ces épidémies furent surtout meurtrières dans les régions qui avaient été plus sévèrement frappées par la peste noire : la Provence, le Languedoc et la Bourgogne.

3° La peste favorisée par l'ignorance et la superstition déchaîna des instincts dont les excès se révèlent d'une part dans la secte des Flagellants, caractérisée par le délire mystique et la dromomanie et d'autre part dans le massacre des Juifs qui furent ainsi les victimes innocentes de la férocité populaire.

4° La peste noire ne se distingue par aucun caractère de la peste classique, mais elle en offre tous les symptômes et toutes les formes ; sa violence et ses retours s'explipuent par les conditions éminemment favorables qu'elle rencontra : misère physiologique résultant des guerres perpétuelles, de la famine et de l'ignorance du peuple dans l'observation des règles élémentaires de l'hygiène.

5° Enfin la peste noire met en relief les lois de l'immunité ; étant données la violence de l'épidémie et sa léthalité, il est à

peu près certain que sans cette protection naturelle, la mortalité aurait été générale. Peut-être les retours périodiques de la peste coïncidaient-ils avec la disparition, ou tout au moins l'affaiblissement de l'immunité créée par l'épidémie antérieure. Ceci nous porterait à admettre que l'organisme des individus survivant à une épidémie de peste serait réfractaire à la contagion pendant environ une dizaine d'années.

Vu : Le Président de Thèse,
Gilbert BALLET.

Vu : Le Doyen,
L. LANDOUZY.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. LIARD.

BIBLIOGRAPHIE

ANGLADA. — *Etude sur les maladies éteintes et les maladies nouvelles*, 1869. *Archives nationales, Paris.*
ASTRUC. — *Histoire de la Faculté de Montpellier.*
BARDINET. — *Les Juifs d'Avignon et du Comtat Venaissin au moyen-âge.* Thèse, 1880.
BOCCACE. — *Le Décaméron.*
BOILEAU (abbé). — *Historia Flagellantium.*
P. LE CACHEUX. — *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances.*
CAUVET. — *Etude historique sur Fonfroide.*
CHERUEL et CHARME. — In *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, XVIII.
CHEVALIER. — *Essai historique sur l'église et la ville de Dié*, II.
CHORIER. — *Histoire générale du Dauphiné.*
CLERC. — Essai sur l'histoire de la Franche-Comté.
Chronicon Massilieuse, Labbé, t. I.
COLIN. — *Traité des maladies épidémiques.*
COURTÉPÉE. — *Description générale et particulière du duché de Bourgogne.*
COURTET. — *Dictionnaire géographique, hist. et archéol. des communes du département de Vaucluse.*
COVILLE. — *Histoire de France*, Lavisse, t. IV.
DE PERROUL, MONTGAILLARD. — *Histoire de l'abbaye de Saint Claude.*
DE GREFFEUILHE. — *Histoire de Montpellier*, t. II.
DELISLE. — *Etude sur les conditions de la classe agricole en Normandie.*
DENIFLE. — *La misère des monastères et des églises de France pendant la guerre de cent ans.*
DOM DEVIE et DOM VAISSETTE. — *Histoire générale du Languedoc*, t. IX, édition Privat.
FROISSART, édité par le baron KERVYN DE LETTENHOVE.
Gallia christiana, VI.
GAUJAL. — *Histoire de Rodez*, t. II.
GERMAIN. — *Histoire de la commune de Montpellier*, t. II.
GILLES DE MUISIT. — *Chron. et Ann.*, publiées par Lemaître.
GIRAUDET. — Histoire de la ville de Tours.
Grandes Chroniques, V.
GUIGNE. — *Les Tards Venus.*
GUILLAUME DE NANGIS et successeurs. — *Chronique*, par Giraud, t. II.
GUY DE CHAULIAC. — *La Grande Chirurgie*, trad. de Laurent Joubert.

Henri Martin. — *Histoire de France*, t. V.
Jean le Bel. — *Chronique*, publié par Viard et Deprez, Kmighton.
Littré. — *Médecine et médecins*, 1872.
Ménard. — *Histoire de la villes de Nîmes*, t. II.
Molinier. — *Etude sur la vie d'Arnould d'Andrehem.*
Monlezun. — *Histoire de la Gascogne.*
Papon. — *Histoire générale de Provence*, t. III.
Petit Thalamus de Montpellier, par Soc. Archéol.
Pétrarque. — *Lettres à son frère.*
Philippe. — *Histoire de la peste noire d'après les documents inédits.*
Pierre Cochon. — *Chronique normande*, publié par Robillard de Beaurepaire.
Plac. le Duc. — *Histoire de l'abbaye de Sainte Croix de Quimperlé*, édit. de Men.
Poinsignon. — *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, t. I.
Rebdorfensis Ed. Bohmer. — *Font. ver. germ.*, IV.
Rébouis. — *Etude historique et critique sur la peste*, 1888.
Richard Lescot. — *Chronique*, publié par Lemoine.
Rossignol. — *Histoire de Baune.*
Sprengel. — *Histoire de la médecine*, traduct. Jourdan.
Thomas le Forestier. — *Traité de la peste*, publié, par le Dr Panel.
Villani (Giovani). — *Historie universali de suoi tempi.*
Villani (Malteo). — *Historie juio al anno* 1314.

PARIS. — Imp. Levé, rue Cassette, 17.